

Contact délégation

Secours Catholique

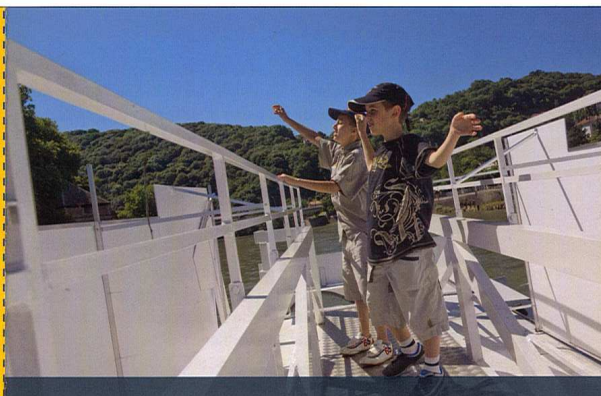
BP 803

73008 Chambéry cedex

Tél. : 04 79 60 54 00

sc-chambery@secours-catholique.org

**Merci de renvoyer ce coupon
à votre délégation**



 **Secours Catholique**
Réseau mondial Caritas

Département
Solidarités familiales

106 rue du Bac
75341 Paris cedex 07
Tél. : 01 45 49 52 38

Contact délégation

Secours Catholique
BP 803
73008 Chambéry cedex
Tél. : 04 79 60 54 00
sc-chambery@secours-catholique.org



AFV-11776a-8 - Mehrek S. Gadeffroy/SC

www.secours-catholique.org

 **Secours Catholique**
Réseau mondial Caritas



Accueil familial de Vacances

L'Accueil Familial de Vacances (AFV), mis en place par Le Secours Catholique, propose à des enfants et à des familles de partager ensemble leurs vacances.

En 2010, 2 000 familles ont ainsi accueillis 2 400 enfants de 6 à 14 ans pour des séjours de 3 semaines en moyenne.

Devenir famille de vacances, c'est donner à un enfant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente, de loisirs et d'échange, c'est permettre à une famille de s'enrichir par la rencontre, l'accueil et le partage avec un enfant. L'activité nécessite cependant un encadrement strict afin de susciter la confiance de tous les intervenants.

Une rencontre

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant vos vacances, vous partagez une rencontre humaine, bénéfique pour l'enfant, pour sa famille et la vôtre.

- Par le regard positif que la famille de vacances porte sur l'enfant, elle l'aide à développer sa confiance en lui, à s'épanouir dans un cadre

nouveau, sans souci matériel et reçoit l'enfant dans le respect de ses particularités (vie spirituelle, régime alimentaire...).

- L'AFV permet aux parents de l'enfant, rassurés par le cadre mis en place par le Secours Catholique, de prendre un temps de respiration dans leur quotidien. La famille de l'enfant, associée au projet de vacances, reste le premier éducateur de son enfant.

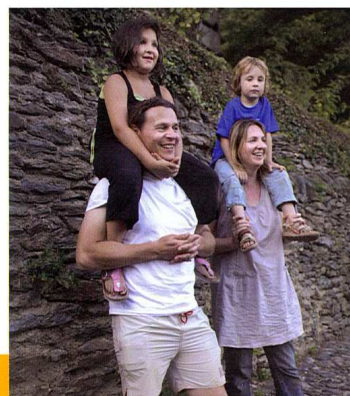
- L'accueil d'un enfant permet à la famille de vacances de découvrir d'autres réalités sociales et culturelles, de transmettre à ses enfants le sens du partage.

Une responsabilité

L'accueil d'un enfant implique des exigences à la hauteur de la responsabilité confiée. Cela constitue un gage de sérieux pour organiser des vacances dans la confiance.

- L'AFV s'inscrit dans un cadre défini par le Secours Catholique, lui-même soumis à la réglementation ministérielle.
- L'AFV développe un projet pédagogique d'accompagnement des enfants approfondi par le Secours Catholique depuis plus de 60 ans. Il vise à l'épanouissement de l'enfant.
- La famille de vacances est tenue à une obligation générale de prudence et de vigilance vis-à-vis de l'enfant qu'elle reçoit.

Pour les accompagner, le Secours Catholique met à la disposition des familles une équipe en mesure de les conseiller tout au long du séjour et d'intervenir en cas d'urgence (7j/7 et 24h/24).



Pour aller plus loin, vous souhaitez :

- Recevoir un complément d'information
- Être contacté par votre délégation du Secours Catholique départementale

Vos coordonnées :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

.....

Période pendant laquelle vous seriez susceptible d'accueillir :

.....

.....

.....

.....

Téléphone :

Horaires auxquels il est possible de vous contacter :

.....



Secours Catholique
Réseau mondial Caritas